

**ANNEXE**  
**Suivi des conclusions et décisions conjointes d'APIRG/25 et RASG-AFI/8**

Conc./Déc.. No Objectif stratégique	Intitulé Conc./Déc..	Texte des Conclusions / Décisions	Responsabilité	Délivrable	Rapport / Date d'achèvement	Etat de mise en œuvre	Mesure prise par ANC
1	2	3	4	5	6	7	8
<i>APIRG/25 &amp; RASG-AFI/8 Conclusion 4/01</i>	<b>Mécanismes et outils en ligne pour collecter les données de sécurité et surveiller l'état de la mise en œuvre des objectifs de sécurité et de navigation aérienne</b>	Qu'afin d'éviter la duplication des efforts et d'assurer l'harmonisation avec les outils existants, le mécanisme et les outils en ligne en cours d'élaboration par la CAFAC pour collecter les données sur la sécurité et surveiller l'état de la mise en œuvre des objectifs de sécurité et de navigation aérienne devraient, dans la mesure du possible, être simples et conviviaux et complémentaires d'autres mécanismes et outils existants élaborés par l'OACI ou d'autres parties prenantes pour le même but sans duplication.	CAFAC	Mécanismes et outils en ligne		<b>En cours</b>  La CAFAC a lancé un appel d'offres avec le concours de AfDB. Les termes de référence de l'outil seront établis	
<i>APIRG/25 &amp; RASG-AFI/8 - Conclusion 4/02</i>	<b>Alignement des plans et programmes régionaux sur les dernières éditions du GASP et du GANP de l'OACI</b>	Qu'afin de favoriser les progrès régionaux sur les priorités et les défis clés, les programmes et les plans régionaux devraient être alignés sur les dispositions des dernières éditions des plans mondiaux de l'OACI (GASP et GANP).	CAFAC Bureaux régionaux de l'OACI	Programmes et plans régionaux		<b>Achévé</b>  La dernière version du Plan de Navigation AFI a été publié et le PRSA AFI (RASG-AFI) a été établi	
<i>APIRG/25 &amp; RASG-AFI/8 Conclusion 4/03</i>	<b>Nouvelle désignation de la région de navigation aérienne couverte</b>	Que, lors de l'élaboration de la nouvelle définition des zones régionales de navigation aérienne couvertes par APIRG et RASG-	Conseil de l'OACI et ANC	Nouvelle définition des zones régionales de navigation aérienne couvertes par		<b>En cours</b>  Les progrès accomplis feront l'objet d'un rapport à présenter par ANB lors des	

Conc./Déc.. No Objectif stratégique	Intitulé Conc./Déc..	Texte des Conclusions / Décisions	Responsabilité	Délivrable	Rapport / Date d'achèvement	Etat de mise en œuvre	Mesure prise par ANC
1	2	3	4	5	6	7	8
	<i>par APIRG et RASG-AFI</i>	AFI, le Secrétariat tient compte des points suivants: a) La définition soit basée sur la zone d'accréditation des Bureaux ESAF et WACAF de l'OACI ; b) Un changement de nom pour APIRG et RASG-AFI et certains programmes et initiatives se référant actuellement au terme AFI, afin d'éviter toute confusion avec son utilisation générale pour désigner la région Afrique-océan Indien de l'OACI ; et c) Une consultation avec le groupe AFI avant la présentation à l'ANC et au Conseil, afin d'assurer une harmonisation régionale.		APIRG et RASG-AFI		réunions APIRG/26 et RASG/9	
<i>APIRG/25 &amp; RASG-AFI/8 Decision 4/04</i>	<i>Amélioration de la structure d'APIRG et RASG-AFI</i>	Que, pour améliorer l'efficacité des activités d'APIRG et RASG-AFI, les secrétaires des deux groupes coordonnent avec les présidents et l'ARC-TF soutenu par un petit groupe, pour étudier les modalités d'une approche intégrée d'APIRG et RASG-AFI en les combinant en une seule entité. L'étude examinera toutes les options disponibles et identifiera les actions à entreprendre ; et présentera sa proposition aux prochaines réunions des groupes.	Secretariat APIRG et RASG-AFI ARC-TF			<b>En cours</b>  Une réunion préparatoire a été tenue par les deux Bureaux régionaux	
<i>APIRG/25 &amp; RASG-AFI/8 Conclusion 4/05</i>	<i>Évaluation du cadre de</i>	Que, pour doter la région d'un cadre de performance approprié de	CAFAC	Objectifs de sécurité		<b>En cours</b>	

Conc./Déc.. No Objectif stratégique	Intitulé Conc./Déc..	Texte des Conclusions / Décisions	Responsabilité	Délivrable	Rapport / Date d'achèvement	Etat de mise en œuvre	Mesure prise par ANC
1	2	3	4	5	6	7	8
	<p><b><i>performance de sécurité d'Abuja, mise à jour des objectifs de sécurité d'Abuja et incorporation des objectifs des services de navigation aérienne</i></b></p>	<p>sécurité de l'aviation, et de capacité et efficacité de la navigation aérienne, la CAFAC, en collaboration avec les Bureaux régionaux de l'OACI et toutes les parties prenantes concernées :</p> <p>a) conduise une évaluation du cadre de performance de sécurité d'Abuja adopté par la Conférence ministérielle sur la sécurité aérienne en Afrique (16 - 20 juillet 2012), y compris la Déclaration d'Abuja, les objectifs et les plans d'action, à la lumière des dispositions de l'OACI relatives à la sécurité, telles qu'elles figurent dans l'Annexe - 19 (Gestion de la sécurité), et de l'évolution du Plan mondial de la sécurité aérienne (GASP, Doc 10004) et du Plan mondial de la navigation aérienne (GANP, Doc 9750) de l'OACI ;</p> <p>b) élabore des recommandations pour des propositions d'amendement au cadre actuel de performance en matière de sécurité afin de s'assurer qu'un cadre commun approprié de performance en matière de sécurité aérienne est adopté pour être utilisé par les États membres. Ces recommandations devraient inclure une proposition</p>		<p>d'Abuja révisés</p>		<p>La CAFAC a entamé le processus de l'évaluation des objectifs de sécurité d'Abuja.</p> <p>En particulier, les facteurs suivants doivent être considérés :</p> <p>1) Nouvelle définition des zones régionales de navigation aérienne 2) Alignement des objectifs de sécurité d'Abuja a ceux du GASP et du GANP</p>	

Conc./Déc.. No Objectif stratégique	Intitulé Conc./Déc..	Texte des Conclusions / Décisions	Responsabilité	Délivrable	Rapport / Date d'achèvement	Etat de mise en œuvre	Mesure prise par ANC
1	2	3	4	5	6	7	8
		<p><b>pour le processus</b> d'approbation à appliquer, en tenant dûment compte des mécanismes de l'Union Africaine ; et</p> <p>c) organise un atelier de validation du rapport d'évaluation demandé au point a) ci-dessus, avant de le coordonner avec les Commissions Régionales de l'Aviation, les RASGs, les PIRGs et les autres parties prenantes concernées.</p>					